

# Sciences de l'Intervention

Licence 3

## COURS N°1

### Qu'est ce que les sciences de l'intervention ? Différence entre Enseignement et Apprentissage

08/09/2011

## PLAN

<b>1 : Définition des sciences de l'Intervention</b> .....	<b>4</b>
<b>2 : Les différentes actions de l'Intervention</b> .....	<b>6</b>
2.1 : Les 10 compétences professionnelles :.....	6
2.2 : Synthèse .....	6
2.3 : Les composantes de l'Intervention.....	7
<b>3 : La phase interactive: Quelle différence entre enseignement et apprentissage ?</b>	<b>9</b>
3.1 : le schéma de Houssaye .....	9
3.2 : Le schéma de l'Intervention.....	11
3.3 : Les processus d'apprentissage.....	12
3.4 : Les types d'apprentissage.....	12
3.5: Les processus d'enseignement.....	14
<b>4 : Le cadre institutionnel de l'intervention</b> .....	<b>15</b>
4.1 : Le système éducatif.....	16
4.2 : Exemple : la solidarité.....	18
<b>5: La grille d'analyse de ma pratique d'Intervention</b> .....	<b>22</b>

## Bibliographie cours N°1

- Amade-Escot, C. et Marsenach, J. (1995). Didactique de l'éducation physique et sportive . Ed : La Pensée Sauvage. Grenoble.
- Barbry, R. (1999). Modélisation de la différenciation pédagogique, *Spirales, HS 3*, p. 9-19.
- Durand, M. (1996). L'enseignement en milieu scolaire. Ed PUF. Paris
- Gagné, R. (1985). The condition of Learning. Ed Holt, Rinehart & Winston. NY
- Housaye, J. (1994). La pédagogie : une encyclopédie pour aujourd'hui. Ed ESF. Paris
- Jonnaert, P. (2002). Créer les conditions d'apprentissage. Ed De Boëck. Bruxelles
- Minder, M. (1999). Didactique fonctionnelle. Ed De Boëck. Bruxelles
- Musard, M., Loquet, M & Carlier, G. (2010). Sciences de l'Intervention en EPS et en Sport. Ed : Revue EPS. Paris.
- Raynal, F & Rieunier, A. (1997). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés. Ed ESF. Paris
- Reboul, O. (1993). Qu'est ce qu'apprendre. Ed PUF. Paris
- Riff, J. Durand, M. (1993). Planification et décision chez les enseignants. *Revue Française de pédagogie, 103 N°1*, p. 81-107.
- Seners, P. (2002). La leçon d'EPS. Ed Vigot. Paris
- Tourneur Y. & Lansman E. (1984). La conception modulaire au service de l'enseignement primaire. Ministère de l'éducation nationale. Bruxelles

Revue EPS N°343. (2010). Nouveau CAPEPS, enjeux et perspective. p. 10-25.

## **Présentation du cours.**

Le cours portant sur les Sciences de l'Intervention en Education Physique et Sportive (SI ou SIEPS) a pour objet l'étude des gestes professionnels liés au métier d'enseignant d'Education Physique et Sportive. Il est complémentaire des cours de didactique de l'EPS et ils préparent aux cours de M1 en SI qui peuvent se prolonger par des sujets de mémoire Sciences de l'Intervention en M1 et M2.

Le programme se décompose en 10 cours théoriques de 2 heures. Les étudiants seront amenés à lire des textes mis en ligne sur le site de l'Ileps et à rendre des travaux par voie électronique.

Comme pour les autres enseignements l'assiduité est de rigueur, l'enseignant responsable du cours pouvant déclarer un étudiant « dans l'incapacité de se présenter au Contrôle Terminal » si le nombre d'absences non justifiées au cours est trop important.

### **Evaluation :**

Contrôle continu : 1 à 2 exercices individuel à rendre via la plate forme.

Contrôle terminal : 2h sujet portant sur les cours.

### **Objectif du cours :**

Construire une grille d'observation et d'exploration de mon intervention. Cet outil sera le produit de la théorisation de la pratique.

# 1 : Définition des sciences de l'Intervention

Les SI vont répondre à la question : que doit savoir, connaître et faire un professeur d'EPS pour enseigner de manière efficace?

Nous donnerons une première définition qui montre l'étendue de la notion des SI et les différents domaines qu'elle explore.

**Définition 1** : L'intervention c'est : « *Toute action et situation individuelle ou collective à destination d'une ou plusieurs personnes engagées dans une activité physique sportive et artistique (APSA) et visant des modifications de cette activité.* Ces actions sont de *natures différentes en fonction des contextes* au sein desquels elles se déroulent, des personnes auxquelles elles s'adressent, des intentions des intervenants et de la nature des modifications engagées. Ces intentions peuvent être *d'éducation*, de rééducation, d'entraînement et de performance, d'entretien et de loisir. »

*M. DURAND in Sciences de l'Intervention en EPS et en Sport, 2010, p. 7*

## **Au delà de l'Intervention**

Durand insiste sur le fait que l'Intervention est multiple et ne se limite pas à la seule interaction liée à l'aspect sensori-moteur de l'EPS. Il y a toujours des intentions éducatives de la part du professeur, une volonté de transmettre des connaissances, des règles de vie ou encore de donner aux élèves l'envie de pratiquer.

Les recherches en SI ont pour origine la pratique enseignante dans le but de la théoriser. Il existe différentes approches, ce qui pour Durand « est indispensable » au maintien de la variété des points de vue. (**Master1**)

## **La genèse des SI**

La jeunesse des STAPS l'a jusqu'à maintenant obligé à se servir des sciences dures et des sciences humaines pour nourrir les formations. Le développement des équipes de recherches dans les IUFM et les UFR permet aujourd'hui d'avoir des résultats sur l'enseignement de l'EPS et ses gestes professionnels.

On n'étudie plus uniquement les méthodes et les courants (histoire de l'EPS) La didactique, l'anthropologie culturelle et les sciences de l'éducation prennent progressivement le pas sur la physiologie. Les approches technologiques ou cliniques permettent de renseigner d'avantage sur le métier d'enseignant d'EPS.

De nombreux travaux issus de la psychologie du travail nourrissent des études. Le concours de recrutement se recentre lui aussi sur l'intervention : Oral 2 (EPS N°343, 2010, p.13-17). (Voir le texte des nouvelles épreuves)

A ce titre les recommandations de préparation aux concours sont très claires et mettent en avant le rôle grandissant des SI dans la formation du futur enseignant.

« ...le futur enseignant [doit] réfléchir son action en mobilisant diverses connaissances : celles des sciences humaines et sociales, des sciences de la vie, mais aussi les connaissances relevant des champs techniques et technologiques propres aux activités physiques sportives et artistiques, tout autant que celles institutionnelles , qui structurent et accompagnent les politiques éducatives en cours. **L'élargissement des connaissances scientifiques susceptibles d'être convoquées aux sciences de l'intervention éducative et à ses différents domaines de recherche est délibéré** »

*Revue EPS N°343, p. 16*

Notre cours s'attachera plus particulièrement **à l'intervention en EPS** et nous dirons qu'elle se différencie de l'Intervention en sport dans la mesure où :

***ses finalités et objectifs sont ceux d'une discipline scolaire obligatoire organisée par des programmes et validés par des examens. L'intervention en EPS s'adresse à un public hétérogène dans ses capacités et ses motivations.***

## 2 : Les différentes actions de l'Intervention

En tenant compte de la définition des SI (chapitre 1) et en nous appuyant sur le BO du 22/07/2010, nous identifierons 4 actions menées par l'enseignant quand il intervient.

### 2.1 : Les 10 compétences professionnelles :

Parmi les 10 compétences répertoriées par le texte officiel nous retiendrons celles qui font directement référence à l'intervention. Les autres renvoient à d'autres facettes du métier d'enseignant et dépassent le cadre strict de notre sujet.

- C1 Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable
- C2 Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- C3 Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- C4 Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- C5 Organiser le travail de la classe
- C6 Prendre en compte la diversité des élèves
- C7 Évaluer les élèves
- C8 Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- C9 Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
- C10 Se former et innover

### 2.2 : Synthèse

Comme Tourneur et Lansman nous prendrons en compte 3 moments pour l'intervention:

- **La phase pré-active** : avant les situations d'enseignement ou d'apprentissage : créer et organiser les conditions d'apprentissage.
- **La phase interactive** : durant les situations d'enseignement et d'apprentissage : mettre l'élève en situation d'apprendre, organiser le contrat didactique, gérer et réguler les interactions sociales.
- **La phase post-active** : après les situations d'enseignement ou d'apprentissage : évaluer les résultats de l'apprentissage, ajuster la démarche, vérifier le transfert.

*Tourneur, Y. Lansman, E. (1984) La conception modulaire au service de l'enseignement primaire.*

### 2.3 : Les composantes de l'Intervention

A l'intérieur de ces 3 moments nous retiendrons plusieurs composantes que nous étudierons plus particulièrement.

1. **Concevoir – Planifier - Construire : (C4)** C'est la phase de préparation des cycles, des séances. C'est la pré-action. Elle nécessite des connaissances et des savoirs sur : les APSA, les programmes, les textes officiels, les élèves, les conditions matérielles. C'est aussi le moment de construction des situations d'apprentissage. Le professeur doit mobiliser ses connaissances liées à la didactique des APSA.

Riff et Durand définissent ainsi ce moment :

« C'est l'activité d'anticipation de l'enseignant pendant la phase pré-active, c'est-à-dire une série de processus grâce auxquels un individu se représente le futur, fait l'inventaire des fins et des moyens et construit un cadre anticipé susceptible de guider ses actions à venir. »

*Riff, J. Durand, M. (1993). Planification et décision chez les enseignants, p. 84*

2. **Conduire : (C5)** Le temps d'actualisation en classe (phase interactive) : l'agir en classe C'est l'intervention proprement dite, le moment d'enseignement et d'apprentissage pour les élèves. Le professeur donne des consignes, anime, régule, fait des bilans, encourage, sévit, démontre, gère le temps, assure la sécurité, organise le travail des élèves dans l'espace et le temps, s'adapte aux imprévus. P. Seners distingue 3 moments particuliers dans le leçon :

- a. en début de leçon : interventions de présentation.
- b. durant la leçon ; interventions d'évaluation et de régulation.
- c. en fin de leçon : interventions de bilan et perspectives.

*Seners, P. (2002). La leçon d'EPS*

3. **Différencier : (C6)** C'est la prise en compte de la diversité des élèves. L'enseignant organise au mieux les groupes qu'il peut constituer dans sa classe. La mixité est un des thèmes récurrent auquel est confrontée le professeur. Cela peut être fait au moment de la préparation ou en cours de séance.

« C'est pour l'enseignant organiser les interactions et les activités de sorte que chaque élève soit, autant que faire se peut, confronté aux situations les plus fécondes pour lui. »

*Barbry, R. (1999). Modélisation de la différenciation pédagogique. p. 9.*

4. **Evaluer: (C7)** C'est le temps d'évaluation et de notation de l'action (phase postactive). Ce sont des actions indispensables à la fonction du professeur. Elles peuvent revêtir des formes diverses à des moments différents.

Nous envisagerons aussi d'autres thèmes qui sont liés à l'intervention.

#### 5. **Les curriculums**

C'est l'énoncé des intentions de formation qui comprend :

La définition du public cible

Les finalités

Les objectifs

Les contenus

La description du système d'évaluation

La planification des activités

Les effets attendus quant à la modification des attitudes et des comportements des élèves.

#### 6. **Les incidents critiques**

Pour Amade-Escot & Marsenach, (Didactique de l'EPS, 1995) les incidents critiques sont des incidents survenant au cours de situations d'apprentissage dans lesquelles il y a une visée explicite de communication d'un savoir précis ;

- on peut identifier les **difficultés** rencontrées par les élèves et elles peuvent être décrites de façon détaillée ;

- Ce sont les manifestations les plus apparentes de dysfonctionnement des apprentissages. Les élèves ne se transforment pas dans le sens souhaité ;

- malgré les prévisions de l'enseignant, une majorité des élèves ne produit pas les comportements d'apprentissage escomptés.

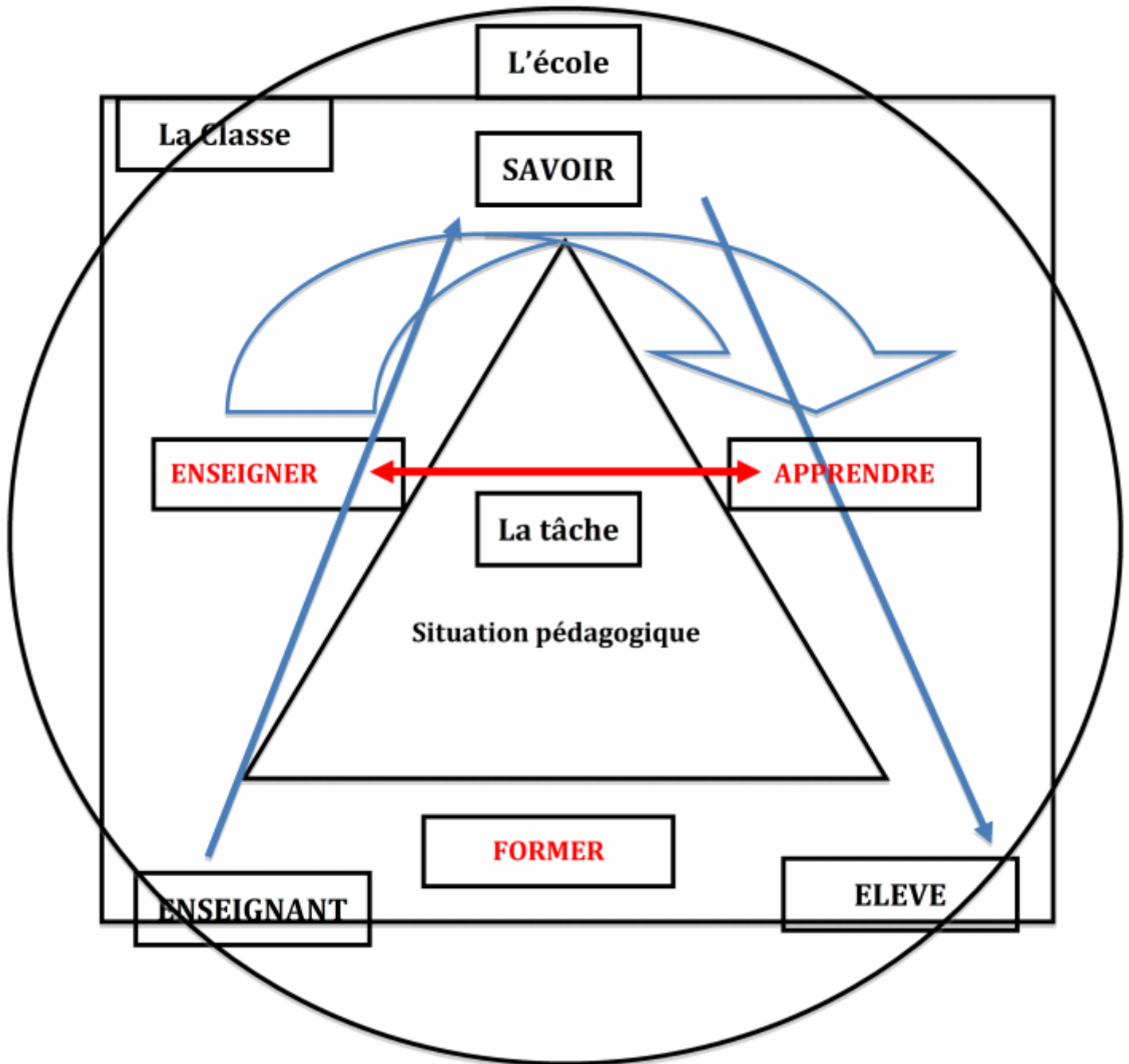
Cette notion, est **associée étroitement à des difficultés** d'apprentissage.

#### 7. **L'enseignant expert / le novice**

Nous nous appuyerons sur les travaux de Tochon afin de mettre en évidence les mécanismes de fonctionnement de l'expert.

### 3 : La phase interactive: Quelle différence entre enseignement et apprentissage ?

#### 3.1 : le schéma de Houssaye



Ce triangle met en évidence les relations qu'instaure la situation d'intervention entre ses différents protagonistes.

Houssaye (1994. p.13-24) caractérise chaque relation terme à terme et il clarifie entre autre la différence entre apprendre et enseigner : deux processus qui sont parfois amalgamés et qui provoquent des phrases du type : l'enseignant apprend à nager aux élèves, il leur apprend à jouer au volley-ball, etc..., c'est un abus de langage et il faut faire la distinction entre les deux actions.

Pour Jonnaert (chercheur en didactique) :

« L'enseignant n'est pas maître de l'apprentissage d'un autre, c'est l'élève qui est responsable des processus d'apprentissage par ses conduites, les opérations, les interventions ou les interrogations. »

*Jonnaert, P. 1999*

Un autre chercheur Minder explique lui que :

« Les interventions de l'enseignant poursuivent avant tout la mise en activité de l'élève, des incitations à l'action.»

*Minder, M. 1999*

La constatation qui s'impose est donc que l': **«ON N'APPREND RIEN AUX ELEVES, C'EST L'ELEVE QUI APPREND, L'ENSEIGNANT NE PEUT QUE FACILITER LES APPRENTISSAGES ».**

Cette situation d'Enseignement/Apprentissage (E/A) peut se comparer à une situation de production. Si l'élève est le produit à transformer on peut supposer qu'à la fin de la séquence il aura subi des transformations : il aura appris quelque chose.

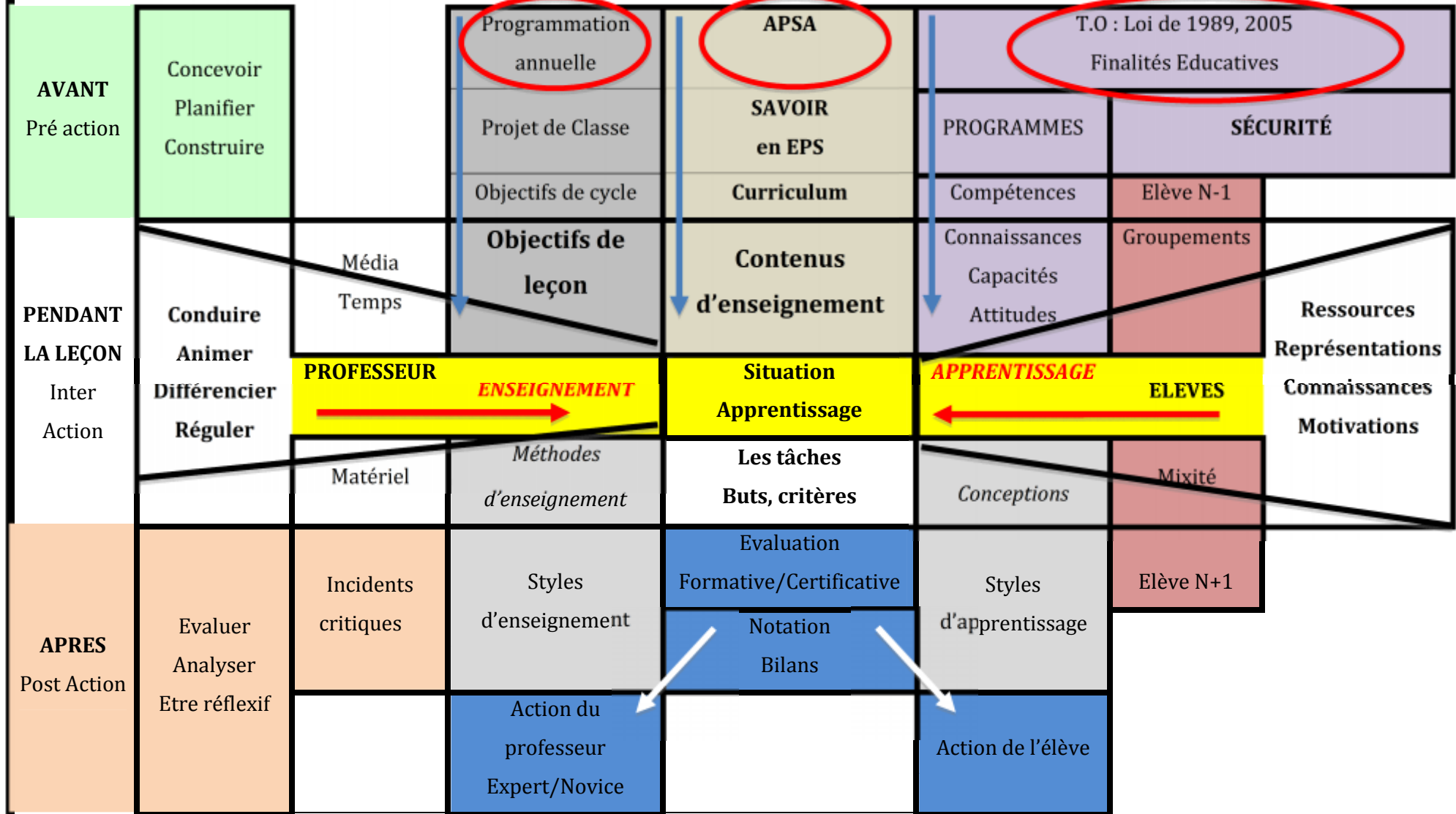
En EPS, la situation d'apprentissage est principalement une situation où l'élève est mis en action mais où les transformations sont de plusieurs ordres : motrices, cognitives, affectives, morales.

Ce qui est visible est le produit, la performance, mais nous avons assez peu de renseignements sur la façon dont l'élève s'organise pour apprendre et ce qu'il a réellement appris et ce qu'il retiendra.

Nous replacerons la situation E/A dans le système de l'Intervention.

Le schéma qui suit a pour vocation de prendre en compte l'ensemble des composantes de l'Intervention.

### 3.2 : Le schéma de l'Intervention



### **3.3 : Les processus d'apprentissage**

Ils représentent l'ensemble des opérations réalisées plus ou moins consciemment par les élèves et qui vont leur permettre d'acquérir les connaissances et compétences visées. Il existe des méthodes pour mieux apprendre, c'est-à-dire un ensemble de comportements et d'actions qui permettent à un individu de se transformer. Mais ces comportements doivent être adaptées, structurées, son action doit être logique, rationnelle.

On dit que l'élève doit mettre en place des **PROCESSUS D'APPRENTISSAGE** (ou encore des stratégies d'apprentissage).

Plus l'élève met en jeu et maîtrise ces comportements et plus les apprentissages seront rapides.

Exemples types de processus d'apprentissage que l'élève doit mettre en œuvre :

- être attentif, concentré
- avoir un projet
- être motivé
- être acteur, agir, s'investir
- chercher à comprendre
- se représenter l'action à exécuter
- programmer les opérations à mettre en œuvre
- accepter l'erreur
- essayer, répéter, automatiser
- prendre en compte le résultat de l'action
- choisir un cheminement adapté

Le professeur connaît, identifie, favorise, encourage, provoque ces processus pour mettre l'élève dans les meilleures conditions d'apprentissage.

### **3.4 : Les types d'apprentissage**

Gagné (Psychologue US) a établi en 1985 une taxonomie des types d'apprentissage qui répond à la question « *Quelles sont les stratégies d'enseignement les plus efficaces en fonction d'un type d'apprentissage donné ?* » Il propose 5 types qui ont été plus ou moins repris dans les textes de l'Education Physique.

1. Les apprentissages d'habiletés motrices : domaine psycho-moteurs

2. Les apprentissages d'attitude : domaine des valeurs

3. Les apprentissages d'informations verbales : que l'on peut diviser en 3 sous catégories :

- a. Apprentissage des mots
- b. Apprentissage des faits
- c. Apprentissage de corps de connaissance

4. Les apprentissages d'habiletés intellectuelles : -en EPS

- a. Apprentissage de discrimination
- b. Apprentissage de concepts
- c. Apprentissage de principes, de règles EPS
- d. Apprentissage de règles de haut niveau Méta cognition

5. Les apprentissages de stratégies cognitives : c'est une procédure personnelle de traitement de l'information. Pour Gagné, la catégorie résolution de problème doit aussi être considéré comme un type d'apprentissage. « Quand la solution au problème est trouvée, l'enfant a appris quelque chose ».

*In Raynal, F & Rieunier, A. (1997). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés, p. 155-156*

### **3.5: Les processus d'enseignement.**

On peut considérer le processus d'enseignement comme « un outil » pour le professeur. C'est une méthode pratique de faire quelque chose pour obtenir un résultat, c'est une manière d'agir, de se comporter. L'enseignant va apprendre à organiser ces processus et à les gérer.

**ENSEIGNER** c'est « un acte qui consiste à favoriser les acquisitions d'autrui. »

*REBOUL, O. (1993).*

« C'est organiser les situations d'apprentissage »

*Gagné, R. (1985).*

C'est donc bien une action qui se situe dans la relation de l'enseignant vers l'élève.

Il existe différents processus (qui seront communs ou différents selon les méthodes) pour un enseignement efficace. **(Nous les aborderons en détail au cours N°5).** Il s'agit alors pour l'enseignant de susciter, d'interroger, de faciliter, de guider l'élève dans un parcours d'apprentissage.

Pour cela l'enseignant structure, ordonne son action et développe des **processus d'enseignement**.

La méthode pour enseigner sera d'autant plus efficace qu'elle sera logique, rationnelle, et adaptée.

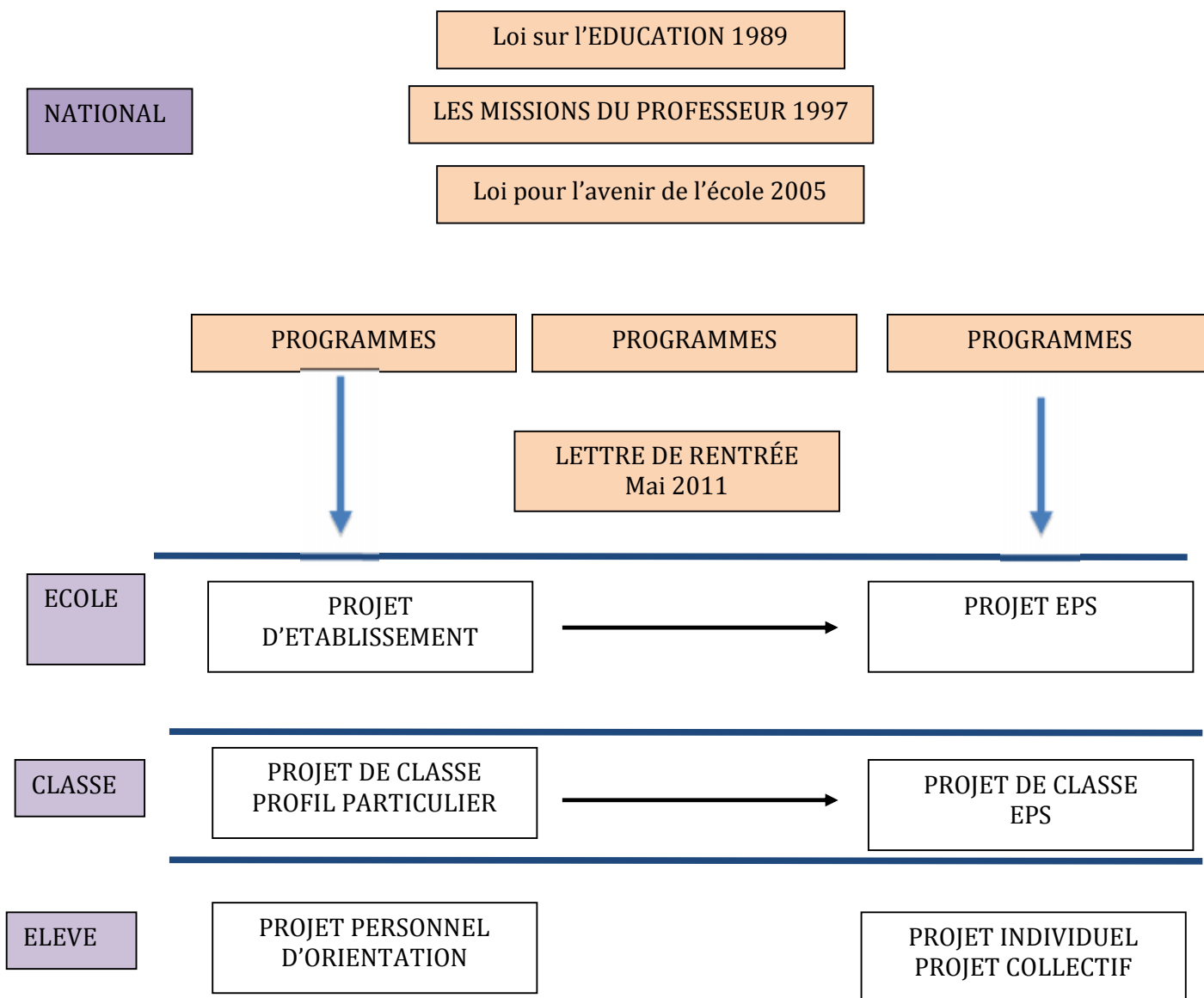
#### **Exemples types des processus d'enseignement que l'enseignant peut utiliser :**

- construire un projet, une programmation
- créer, mettre en place et gérer l'aménagement matériel
- proposer une ambiance de travail (affective, sécuritaire) favorable
- établir une filiation logique des situations pédagogiques
- proposer des objectifs à moyens et courts termes aux élèves
- diversifier les modes de communication
- être à l'écoute des élèves
- confronter l'élève à un problème réel mais pas insurmontable
- donner du sens aux apprentissages
- prendre en compte les besoins et attitudes de chaque élève
- donner du temps pour que l'élève s'essaye suffisamment
- énoncer clairement les buts à atteindre

## 4 : Le cadre institutionnel de l'intervention

### IO, LOI ET INTERVENTIONS

#### LE CADRE DE L'INTERVENTION



## Le cadre d'intervention de l'enseignant

### **4.1 : Le système éducatif.**

En quoi les finalités du SE infèrent-elles sur l'intervention de l'enseignant?

L'action de l'enseignant n'est pas laissée à sa seule appréciation. Il est un des acteurs du système éducatif dont la fonction est de définir des objectifs, des finalités et des orientations liés : **à la formation, à l'instruction et à l'éducation du futur adulte**. Ces textes généraux sont :

- Loi sur l'Education : 1989
- Circulaires officielles
- Programmes disciplinaires : CNP et sa composition
- Statut des fonctionnaires

Ils définissent les objectifs de l'école qui sont ensuite déclinés dans les programmes disciplinaires et qui ont pour charge de finaliser les apprentissages.

Ces programmes vont de loin, sans prescriptions trop précises guider malgré tout l'action du professeur sur le terrain, pour Durand (1996, p.47)

**« ces directives officielles définissent implicitement la tâche d'enseignement comme étant dynamique, à long délai de réponse, basée sur des actions symboliques, de communications et de transfert d'informations ».**

**Durand. M (1996), P. 47**

On peut dire encore que **« L'incomplétude de ces contraintes officielles définit en creux une marge d'autonomie, d'auto-détermination des enseignants ».**

Dans les tâches proposées sur le long terme l'enseignant fera transparaître des objectifs généraux, des finalités éducatives qu'il veut, qu'il doit transmettre.

La difficulté reste pour l'observateur de les identifier, de les quantifier dans l'instant de la leçon. Comment l'observateur extérieur va-t-il repérer des signes de la poursuite de ces objectifs ?

**« Ceci contribue à rendre l'action d'enseignement particulièrement difficile »**

**Durand, M. (1996). p.48.**

Ces textes n'indiquent pas pour autant quel est le meilleur moyen ou la meilleure méthode pour les atteindre (**la méthode pédagogique**). Ils ne définissent pas les modalités de l'intervention de l'enseignant..

Exemple : Loi d'Orientation 1989

**Extrait 1 : « L'école a pour but de former grâce à une réflexion sur ses objectifs pédagogiques et à leur renouvellement, les femmes et les hommes de demain, des femmes et des hommes en mesure de conduire leur vie personnelle, civique et professionnelle en pleine responsabilité et capables d'adaptation de créativité et de solidarité ».**

**Extrait 2 : « L'école doit contribuer à l'égalité des chances »**

**Extrait 3 : « Pour parvenir à ce résultat, la pédagogie englobe l'acquisition des savoirs et des savoirs-faire, des méthodes de travail et d'assimilation des connaissances, la formation de l'esprit critique et le développement de la sensibilité et de la curiosité. L'élève construit un premier projet d'orientation. L'ensemble de ces impératifs confère au collège sa spécificité ».**

**Extrait 4 : « Le système éducatif doit également assurer une formation physique et sportive pour tous les jeunes et aider au développement des associations sportives d'établissement ».**

Ces finalités éducatives visent toutes la formation d'un adulte de demain : citoyen lucide et éclairé. Ce sont des objectifs éducatifs très généraux que tous les enseignants poursuivent quelque soit leur discipline. L'école amène à l'autonomie et forme des adultes. Elle n'a pas forcément le souci de la formation professionnelle mais elle doit permettre au moins l'insertion dans la vie sociale.

Pour le professeur la diversité et la définition globale de ces objectifs lui offrent un cadrage très général de son action sans intervenir sur le comment faire.

## 4.2 : Exemple : la solidarité

**L'EPS au collège (ARRETE du 18 Juin 1996):** "L'EPS participe de façon spécifique à l'éducation à la santé, à la sécurité, à la solidarité, à la responsabilité, à l'autonomie".

L'EPS enseigne différentes formes de **solidarité** et l'intervenant peut s'appuyer sur un groupe social dynamique et particulier à la classe :

### L'EQUIPE

L'équipe diffère selon sa taille, sa composition et les activités. L'équipe est présente dans :


- les sports collectifs = **Pb des valeurs solidaires en Sp Co : donner exemples**
- acrosport, la danse, les sports de raquette en double,
- des activités individuelles auxquelles des modalités de travail ou d'évaluation peuvent donner un caractère collectif = CO.



#### La solidarité par les groupes.


L'équipe est constituée par les élèves du groupe classe, de l'établissement (AS). L'élève s'identifie à un groupe tangible puis à des communautés plus abstraites dont le rayon s'agrandit au fur et à mesure de sa maturation. C'est à ce moment que l'on peut mesurer les véritables progrès effectués par les élèves. Le passage d'une communauté à l'autre ne devant pas poser de problème. Son attitude « **solidaire** » devant toujours se manifester.

#### La solidarité dans l'attitude




Les élèves appartenant à une même équipe sont conduits à s'identifier à elle, à en partager les succès, à endosser ensemble les échecs, à les expliquer.

*C'est l'occasion pour chacun de se sentir solidaire des autres, une occasion aussi d'apprendre à interpréter un résultat positif sans désigner la vedette ou un résultat négatif sans accabler un bouc émissaire. Posture, d'autant plus difficile à adopter qu'elle est requise à des moments chargés affectivement.*



En EPS, les élèves apprennent à gérer les risques pour eux-mêmes et pour les autres, ils apprennent également les gestes techniques utiles à leur propre sauvegarde et à la sauvegarde des autres. Les programmes incluent les différentes formes de prévention active que sont l'assurance, la parade, la surveillance et le repérage des limites à ne pas franchir pour que le risque ne se transforme pas en danger.

**ESCALADE, GYMNASTIQUE, NATATION**



### La solidarité par les rôles

Souvent au début de l'apprentissage, les difficultés tentées dépassent les possibilités et compétence de l'exécutant. Les aides, gestes d'assistance permettant à un individu de réaliser un exercice qui dépasse ses compétences du moment, font également partie des programmes. Comme les parades, ils se fondent sur une connaissance précise de l'élément à effectuer et de ses composantes biomécaniques. L'aide doit accompagner le mouvement et participer à sa réalisation en agissant au bon moment, au bon endroit et avec la bonne force.

La solidarité apprise en EPS repose sur une réelle organisation sociale qui identifie des rôles et demande que ces derniers soient appris.

- Aide
- Pareur
- Observateur
- Coach



### La solidarité par les projets

La solidarité dans les activités collectives peut prendre d'autres formes quand des **stratégies** sont mises en place pour que chaque élève tienne un rôle qui lui convienne et que sa présence soit bénéfique pour tous. Projet collectif d'attaque : Exemple du Bac



### La solidarité organisée par l'intervenant

Ce sont les attitudes et les modes interventions de l'enseignant d'EPS qui vont favoriser la solidarité entre les élèves qui n'est pas forcément naturelle replacée dans le contexte artificiel de l'école.

L'enseignant relaie cette demande institutionnelle très générale au travers de l'organisation et la gestion de la classe. Il peut proposer :

- La mise en place de situations collectives pendant l'**ECHAUFFEMENT**
- des propositions de modes de coopération : **expert/débutant**
- des évaluations **COLLECTIVE**, où chaque élève est partie prenante de la production.

C'est sur le professeur et non sur les activités elles mêmes que cet **apprentissage à la solidarité** repose ; pour que les sports collectifs éduquent **à la solidarité**, il faut qu'un sens leur soit insufflé et que des règles de comportement soient imposées.

## PROLONGEMENT DANS D'AUTRES TEXTES

**Mission du professeur (BO n°22 du 29 Mai 1997 )** : Il permet ainsi l'acquisition de savoirs et de compétences et contribue également à former de futurs adultes à même d'assumer les responsabilités inhérentes à toute vie personnelle, sociale et professionnelle et capables " d'adaptation, de créativité et de **solidarité** " (rapport annexé à la loi du 10 juillet 1989)

**L'EPS au collège (ARRETE du 18 Juin 1996)**: "L'EPS participe de façon spécifique à l'éducation à la santé, à la sécurité, à la solidarité, à la responsabilité, à l'autonomie".

**Programme 5ème/4ème (BO n°1 du 13 Février 1997)**: Connaissances et compétences générales, au plan des relations avec autrui : Les élèves "doivent construire les compétences nécessaires pour organiser et faciliter les apprentissages poursuivis et établir des relations positives (bien-être) et utiles (entraide) avec leur entourage"; notamment : " élaborer des procédures d'entraide dans les apprentissages".

**Programme 3ème (BO n°10 du 15 Octobre 1998)** : " Les connaissances compétences qui fondent la culture physique, sportive et artistique permettent de s'engager lucidement et de témoigner d'une attitude citoyenne valorisant la solidarité."

L'enseignant d'EPS agit dans une structure contraignante qui est celle du système éducatif. Le législateur produit des textes déterminant les finalités éducatives nationales qui seront poursuivis par chaque professeur quelque soit sa discipline. Loi d'orientation sur l'Education (1989), Mission du professeur (1997), Programmes disciplinaires, Lettre de rentrée. L'intervention de chaque enseignant est cadrée et dépasse largement sa discipline afin de :

*« transmettre et faire acquérir connaissances et méthodes de travail...contribuer à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes...*

*les enseignements artistiques ainsi que l'éducation physique et sportive concourent directement à la formation de tous les élèves » (loi de 1989).*

Le professeur d'EPS poursuivra des finalités éducatives qui dépassent le cadre strict des aspects purement sensori-moteurs : au-delà de l'enseignement de techniques corporelles **l'intervenant agit auprès de l'élève en fonction d'un but, il vise l'amélioration d'une situation considérée problématique dans un cadre socialement normé. L'enseignant cherche :**

- à modifier un système de valeurs en développant par exemple la citoyenneté et l'entraide entre les élèves : **ATTITUDE**
- à transmettre des connaissances et des méthodes qui dépassent les techniques motrices et qui pourront être réinvesties dans la vie physique d'adulte : **CONNAISSANCES**
- à améliorer les performances physiques en les faisant pratiquer : **CAPACITES**

***Attitude, Connaissance, Capacité sont les 3 composantes des compétences à construire***

Il est intéressant de noter que les textes officiels ne sont pas prescriptifs d'une méthode et ils n'imposent aucune pédagogie : « le professeur est maître de son enseignement ».

- Mais depuis 1989 (Création des IUFM) et 1997 (Mission du professeur) la réflexion sur le métier d'enseignant est présente et les textes ministériels précisent de plus en plus ce qui est attendu de l'enseignant en terme là aussi de compétences à construire pour le professeur.
- Enseigner est un métier qui s'apprend et qui nécessite des compétences particulières. Elles sont énoncées par le texte de [2006](#) qui identifient 10 champs de formation pour le futur professeur. Ces compétences nécessitent de réunir des connaissances, des attitudes et des capacités pour réussir à enseigner.

